



RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00527

Numéro SIREN : 443 153 978

Nom ou dénomination : SOCIETE DES ALPES DE GESTION ET DE COMMERCIALISATION - RHONES-ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2017 sous le numéro de dépôt 2725

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE THONON-LES-BAINS  
10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521  
74203 THONON LES BAINS CEDEX  
Tel : 04.50.72.13.20

## RECEPISSE DE DEPOT

ARISTOTE  
BP 363  
64146 BILLERE CEDEX

V/REF :  
N/REF : 2006 B 527 / 2017-B-2725

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE THONON-LES-BAINS certifie qu'il a reçu le 04/04/2017,  
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le  
30/09/2016.

Concernant la société

SOCIETE DES ALPES DE GESTION ET DE COMMERCIALISATION - RHONES-ALPES  
Société par actions simplifiée  
2 avenue de genève  
résidence l'atrium  
74140 Douvaine

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2725 le 03/06/2017  
R.C.S. THONON 443 153 978 (2006 B 527)

Fait à THONON-LES-BAINS le 03/06/2017,  
L'un des Greffiers Associés



**« SAGEC RHONE-ALPES »**  
**S.A.S. au capital social : 100.000 €**  
**Siège social : L'Atrium**  
**2 avenue de Genève**  
**74140 DOUVAINE**  
**443 153 978 RCS THONON**

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 28 MARS 2017**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2016 de la façon suivante:

- A la distribution de dividendes	<b>100.000,00 €</b>
- aux autres réserves, le solde	<b>101.243,70 €</b>
	-----
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE 30.09.2016</b>	<b>201.243,70 €</b>

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT**



**« SAGEC RHONE-ALPES »**  
**S.A.S. au capital social : 100.000 €**  
**Siège social : L'Atrium**  
**2 avenue de Genève**  
**74140 DOUVAIN**  
**443 153 978 RCS THONON**

**RAPPORT DU PRESIDENT**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2017**

**- exercice comptable clos le 30 Septembre 2016 -**  
**Art. L 223-26 du Code de Commerce**

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous exposer de manière claire et précise la situation de la société durant l'exercice écoulé, vous faire part de son évolution prévisible, vous relater les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice social et vous indiquer les activités en matière de recherche et de développement.

A/ SUR LES COMPTES DE GESTION

Le présent exercice comptable, ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et clos le 30 Septembre 2016, a une durée normale de douze mois comme l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est stable, il est passé de 3.177.836,21 € à 3.180.144,00 € pour cet exercice (+2.307,79 € ; + 0,07 %).

Les charges externes ont augmenté cette année, elles s'élèvent à 898.367,75 € contre 856.813,90 € en 2015 (+ 41.553,85 € ; + 4,85 %).

L'effectif est de 23 personnes et la rémunération du travail s'élève à 1.711.643,67 € contre 1.745.320,12 € en 2015 (- 33.676,45€ / - 1,93 %).

Les charges d'exploitation diminuent et passent de 2.828.762,85 € en 2015 à 2.786.076,96 € cet exercice, soit - 1,51 % (- 42.685,89 €) avec un résultat d'exploitation de 411.511,64 € contre 363.251,28 € l'exercice précédent.

Il a été effectué une reprise sur provision pour risques de 84.474,39 € relative à un contentieux prud'hommes compensée partiellement par une nouvelle dotation de 40.000 €. Le résultat financier net est fixé à (- 17.577,83 €) pour cet exercice.

Le résultat exceptionnel net s'élève à (- 93.065,11 €) pour cet exercice après 140.293,48 € relatifs à des opérations abandonnées.

Après un impôt sur les sociétés de 90.519,00 € le résultat comptable s'élève à 201.243,70 € que nous vous proposons d'affecter à la distribution de dividendes pour 100.000 € et le solde aux autres réserves.



## B/ SUR LES COMPTES DE SITUATION

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé net	1.086.896,88	Capitaux propres	752.991,78
Actif circulant	2.181.533,81	Provision pour risques	70.250,00
		Capitaux extérieurs	2.374.938,91
	3.268.430,69		3.268.430,69

Les capitaux propres représentent 23,04% du passif et couvrent partiellement l'actif immobilisé net.

Les capitaux permanents y compris les comptes courants, avant distribution, ressortent à 1.349.802 €.

Au cours de l'exercice, il a été procédé à 461.304 € d'investissements bruts correspondants notamment à l'acquisition de nos locaux sis à Douvaine (74140) – L'Atrium, 2 avenue de Genève.

Pour répondre aux dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de Commerce, les délais de paiement de nos fournisseurs, à la clôture de l'exercice, sont au maximum de 60 jours.

Par acte en date du 23.03.2016 nous avons acquis une deuxième tranche de locaux résidence l'Atrium, contiguë aux précédents, qui, après réaménagements nous permettra de travailler dans de meilleures conditions.

Ladite acquisition a fait l'objet d'un financement bancaire auprès de la Banque de Savoie.

Par ailleurs, lors d'une assemblée générale du 01.12.2016, signée de confiance, vous avez bien voulu renouveler le mandat du Président pour une période triennale.

Enfin, la société fait actuellement l'objet d'une vérification fiscale de comptabilité sur les exercices 2014 et 2015.

Nous portons à votre connaissance :

➤ en application de l'article 243 bis C.G.I., qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices

-exercice clos le 30.09.2015 = 100.000 €

-exercice clos le 30.09.2014 = 100.000 €

-exercice clos le 30.09.2013 = 20.000 €

➤ en application de l'article 223 quater al. 2 C.G.I., que le montant des amortissements et dépenses non déductibles visés à l'article 39-4 C.G.I. est de 17.162 €

➤ qu'en matière de recherche et de développement, aucune activité significative n'est à signaler.

➤ que l'activité semble pouvoir se poursuivre dans des conditions sensiblement identiques.

Nous vous demandons, lorsque vous aurez entendu les informations complémentaires qui pourront vous être données lors de la discussion qui suivra de bien vouloir approuver les comptes et le bilan que nous vous présentons, adopter les résolutions proposées et nous donner quitus de notre gestion.

LA PRESIDENCE,



**« SAGEC RHONE ALPES »**

Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €

Siège social : L'Atrium – 2 avenue de Genève

74140 DOUVAINES

443 153 978 RCS THONON LES BAINS

**ANNEXE AU RAPPORT DU PRÉSIDENT (exercice 2016)**

	<b>OUI</b>	<b>NON X</b>
<b>Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation</b> (art L 232.6 Code de Commerce)		
<b>Tableau des résultats des cinq derniers exercices</b> (art. 148 al. 2 - décret du 23 mars 1967)	<b>X</b>	
<b>Dividendes versés au titre des trois exercices précédents</b> (art. 243 bis C.G.I.)	<b>X</b>	
<b>Activité des filiales de la société et des sociétés contrôlées par elle</b> (art. L 232 6 al. 2 Code de Commerce)		<b>X</b>
<b>Prise de participations significatives dans les sociétés ayant leur siège en France ou la prise de contrôle de telles sociétés</b> (art L 233 6 al. 1 Code de Commerce)		<b>X</b>
<b>Avis donné à une autre société par actions que la société détient plus de 10 % de son capital</b> (art. 251 al. 1 - décret du 23 mars 1967)		<b>X</b>
<b>Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées</b> (art. 251 al. 2 du décret du 23 mars 1967)		<b>X</b>
<b>Opérations réalisées au titre des options de souscription ou d'acquisition d'actions nouvelles réservées au personnel salarié de la société</b> (art. L 225-184 Code de Commerce) (art. 174-20 - décret du 23 mars 1967)		<b>X</b>
<b>Achat par une société de ses actions en vue de la régularisation des cours</b> (art. L 225-211 Code de Commerce)		<b>X</b>
<b>Achat par une société de ses actions dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion</b> (art. L 225 211 Code de Commerce)		<b>X</b>
<b>Ajustements apportés aux bases de conversion des obligations convertibles et souscription d'actions réservées aux titulaires d'obligations avec bons</b> (art. 174-1 al. 4 - décret du 23 mars 1967)		<b>X</b>
<b>Etat des cautionnements, avals, garanties et sûretés consentis par la société</b> (art. L 232-1 Code de Commerce)	<b>X</b>	
<b>Communication de certains frais généraux exclus des charges déductibles fiscalement</b> • <b>charges somptuaires</b> (art. 39-4 C.G.I.) • <b>frais généraux réintégrés</b> (art. 39-5 C.G.I.) (art. 223 quater al. 2 et quinquies C.G.I.)	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Etat de la participation des salariés au capital social</b> (art. L 225-102 Code de Commerce)	<b>X</b>	
<b>Etat des rémunérations et avantages de toute nature versées aux mandataires</b> (art. L 225-102-1 al. 1 et 2 Code de Commerce)	<b>X</b>	
<b>Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires</b> (art. L 225-102-1 al. 3 Code de Commerce)	<b>X</b>	

**« SAGEC RHONE ALPES »**  
**Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €**  
**Siège social : L'Atrium – 2 avenue de Genève**  
**74140 DOUVAIN**  
**443 153 978 RCS THONON LES BAINS**

**ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)**

<b>LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES PAR LES MANDATAIRES</b> (art. L 225-102-1 al. 3 Code de Commerce)	
<b>Frédéric MATHIEZ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>président SAGEC RHONE ALPES</b></li><li>- <b>président WAGRAM CAPITAL</b></li><li>- <b>gérant ARCOLE INVESTISSEMENT</b></li><li>- <b>président FRIEDLAND EQUITY</b></li><li>- <b>gérant HABITAT 74</b></li><li>- <b>gérant L'HORIZON</b></li><li>- <b>gérant L'ESSEN'CIEL</b></li><li>- <b>gérant LES TERRASSES DE TRION</b></li></ul>

#

**« SAGEC RHONE ALPES »**  
**Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €**  
**Siège social : L'Atrium – 2 avenue de Genève**  
**74140 DOUVAIN**  
**443 153 978 RCS THONON LES BAINS**

**ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)**

<b>INFORMATIONS SUR LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL</b> (art. L 233 – 13 Code de Commerce)	
<b>① REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	
• actionnaires possédant plus des deux tiers du capital social	<b>Christophe ACKER</b>
• actionnaires possédant plus de la moitié du capital social	<b>NEANT</b>
• actionnaires possédant plus du tiers du capital social	<b>NEANT</b>
• actionnaires possédant plus du cinquième du capital social	<b>IMMOBILIERE SAGEC</b>
• actionnaires possédant plus du dixième du capital social	<b>NEANT</b>
• actionnaires possédant plus du vingtième du capital social	<b>NEANT</b>
<b>② MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	
<b>NEANT</b>	

<b>ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL</b> (art. L 225-102 Code de Commerce)
<b>NEANT</b>

#

**« SAGEC RHONE ALPES »**  
**Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €**  
**Siège social : L'Atrium – 2 avenue de Genève**  
**74140 DOUVAIN**  
**443 153 978 RCS THONON LES BAINS**

**ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)**

**PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES**

**Art. L 233-6 al. 1 - Code de Commerce**

  
**NEANT**

**« SAGEC RHONE ALPES »**  
**Société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €**  
**Siège social : L'Atrium – 2 avenue de Genève**  
**74140 DOUVAINÉ**  
**443 153 978 RCS THONON LES BAINS**

**ANNEXE AU RAPPORT DU PRESIDENT (exercice 2016)**

***Etat des cautionnements, avals, garanties et sûretés consentis par la société***

((article L 232 – 1 Code de Commerce))

<b>DATES</b>	<b>BENEFICIAIRES</b>	<b>NATURE</b>	<b>MONTANTS BRUTS</b>	<b>MONTANTS RESTANT DUS</b>

NEANT  
selon état délivré par le Tribunal de Commerce de THONON LES BAINS

**#**

**Entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES (exercice au 30.09.2016)**

**RESULTATS (et autres éléments caractéristiques) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS		Exercice 2016			
<b>1 - Capital en fin d'exercice</b>					
	• Capital social .....	100.000			
	• Nombre des actions ordinaires existantes .....	10.000			
	• Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes .....	0			
	• Nombre maximal d'actions futures à créer .....	0			
	Par conversion d'obligations .....	0			
	Par exercice de droits de souscription .....	0			
<b>2 - Opérations et résultats de l'exercice</b>					
	• Chiffre d'affaires hors taxes .....	3.180.144			
	• Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions .....	312.436			
	• Impôts sur les bénéfices .....	90.519			
	• Participation des salariés due au titre de l'exercice .....	0			
	• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions .....	201.244			
	• Résultat distribué .....	100.000			
<b>3 - Résultats par action</b>					
	• Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions .....	22,19			
	• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions .....	20,12			
	• Dividende attribué à chaque action .....	10,00			
<b>4 - Personnel</b>					
	• Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....	23			
	• Montant de la masse salariale de l'exercice .....	1.163.158			
	• Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales) .....	548.486			

**A**

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

(art. 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales et arrêté du 27.04.1982)

30.09.2016

Inform. financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés (7) (9)	Cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
<b>Filiales et participations (1)</b>  <b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous (2) (3)</b> 1. Filiales (à détailler) (+ 50 % du capital détenu par la société) NEANT 2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société) PATRIMONIA SNC	100.000 €	0	25.00 %	25.000	25.000			87.047	-36.425,42	BIC /TR	31.12.2015
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b> 1. Filiales non reprises au paragraphe A a) filiales françaises (ensemble) b) filiales étrangères (ensemble) (4) 2. Participations non reprises au paragraphe A a) dans des sociétés françaises (ensemble) b) dans des sociétés étrangères (ensemble)											

(1) pour chacune des filiales et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN)  
 (2) dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan et des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (paragraphe B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble)  
 (3) pour chaque filiale et entreprise avec laquelle la société a un lieu de participation indiquer la dénomination et le siège social  
 (4) les filiales et participations étrangères qui par suite d'une dérogation ne seraient pas inscrites au paragraphe A doivent être inscrites sous ces rubriques

**#**

**« SAGEC RHONE-ALPES »**  
**S.A.S. au capital social : 100.000 €**  
**Siège social : L'Atrium**  
**2 avenue de Genève**  
**74140 DOUVAIN**  
**443 153 978 RCS THONON**

---

---

**BILAN 30.09.2016**

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT**

A handwritten signature in black ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical stroke, positioned below the text 'EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT'.



N° 10937\*18

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. SAGEC RHONE ALPES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>2 avenue de Genève 74140 DOUVAINE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>44315397800020</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N clos le <u>30/09/2016</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 503
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	85 733
	Constructions	AP	AQ	37 537
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	206 141
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	25 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	79 131
TOTAL (II)		BJ	BK	1 334 078
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
ACTIF CIRCULANT CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	468 355
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 673 463
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	12 968
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	26 747
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 181 534
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	3 515 612
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 100 000 ..... )			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )			DG	101 574	
	Report à nouveau			DH	340 174	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	201 244	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	752 992	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	70 250	
	Provisions pour charges			DQ		
<b>TOTAL (III)</b>			DR	70 250		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	718 241	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	11 213	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	134 191	
	Dettes fiscales et sociales			DY	355 994	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	40 712	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 184 837	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	2 445 189		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	3 268 431		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 859 404	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	61 067	

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	3 180 144	FH		FI	3 180 144	
		FJ	3 180 144	FK		FL	3 180 144	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	17 445	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ		
	Autres Produits (1) (11)					FR	3 197 589	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	898 368	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	69 856	
	Salaires et traitements *					FY	1 163 158	
	Charges sociales (10)					FZ	548 486	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	66 210
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	40 000	
	Autres charges (12)					GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>							GF	2 786 077
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	411 512
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	9 106	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 161	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>							GP	3 161
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 739	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>							GU	20 739
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	-17 578
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	384 828

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. SAGEC RHONE ALPES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	210
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	84 474
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	84 684
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	177 749
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	177 749
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	-93 065
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	90 519
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	3 285 434
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 084 190
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	201 244
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	16 382
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b>		
		obligatoires <b>A9</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<b>Exercice N</b>	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Reprise provision		84 474
	opérations abandonnées et exceptionnelles	140 293	210
	indemnité	35 799	
	pénalités	1 642	
	mali	15	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

I ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations								
		1		2		3		4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	2 982	KE		KF	1 311					
CORPORELLES	Terrains			KG	48 500	KH		KI	39 500					
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 ]	KJ	436 500	KK		KL	355 500					
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 ]	KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Composants M2 ]	KP		KQ		KR						
			[ Dont Composants M3 ]	KS		KT		KU						
				KV	145 826	KW		KX	52 531					
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			KY		KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	163 102	LC		LD	12 162				
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG					
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ					
Avances et acomptes			LK		LL		LM							
TOTAL III				LN	793 927	LO		LP	459 693					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T						
	Autres participations			8U	25 000	8V		8W						
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S						
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	78 831	1U		1V	300					
	TOTAL IV				LQ	103 831	LR		LS	300				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	900 741	ØH		ØJ	461 304					
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	4 293					
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	2 267	LY	85 733					
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	20 401	MB	771 599					
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IS		MG		MH						
				IT		MJ		MK						
				IU		MM		MN	198 357					
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport			IV		MP		MQ					
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	5 299	MS		MT	169 965				
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW					
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA					
Avances et acomptes			NC		ND		NE							
TOTAL III				IY	27 967	NG		NH	1 225 654					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7						
	Autres participations			IO		ØX		ØY	25 000					
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C						
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	79 131					
	TOTAL IV				13		NJ		NK	104 131				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	27 967	ØL	1 334 078					

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10171\*15

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis - SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 30/09/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPESNéant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B****DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =


Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise <b>S.A.S. SAGEC RHONE ALPES</b>										Néant <input type="checkbox"/> *								
<b>CADRE A</b>																		
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY	EL			EM			EN								
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE	2 097			PF	1 407			PG	PH			3 503			
Terrains			PI	PJ			PK			PL								
Constructions	Sur sol propre		PM	16 223			PN	22 376			PO	1 062			PQ	37 537		
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA			QB			QC								
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	70 775			QE	17 494			QF	QG			88 270			
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	98 238			QM	24 933			QN	5 299			QO	117 872			
Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT				
<b>TOTAL III</b>			QU	185 236			QV	64 803			QW	6 361			QX	243 678		
<b>TOTAL GENERAL (I + II+ III)</b>			ON	187 333			OP	66 210			OQ	6 361			OR	247 182		
<b>CADRE B</b>																		
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>																		
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Autres Immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
Terrains		Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1					
<b>TOTAL III</b>		X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>		NL							NM								NO	
<b>Total général (I + II + III+IV)</b>		NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					
<b>CADRE C</b>																		
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8						
Primes de remboursement des obligations									SP			SR						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **S.A.S. SAGEC RHONE ALPES** Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	114 724	5W	40 000	5X	84 474	5Y	70 250
	<b>TOTAL II</b>	5Z	114 724	TV	40 000	TW	84 474	TX	70 250
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A					
<b>TOTAL III</b>	7B		TY	TZ	UA				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	114 724	UB	40 000	UC	84 474	UD	70 250	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	40 000	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK	84 474			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l' entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Néant  \*

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	79 131	UV		UW	79 131		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	468 355		468 355				
	Créance représentative de titres précises ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	247		247				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	19 135		19 135				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	38 725		38 725				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	17 311		17 311				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 598 045		1 598 045				
	Charges constatées d'avance			VS	26 747		26 747				
<b>TOTAUX</b>				VT	2 247 697	VU	2 168 565	VV	79 131		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	718 241		132 456		296 575		289 210	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	189		189					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	134 191		134 191					
Personnel et comptes rattachés			8C	87 390		87 390					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	122 394		122 394					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	112 956		112 956					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	33 254		33 254					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	11 025		11 025					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	40 712		40 712					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	1 184 837		1 184 837					
<b>TOTAUX</b>				VY	2 445 189	VZ	1 859 404		296 575		289 210
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	350 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	58 190						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

**CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



**KPMG AUDIT SUD-EST**  
480 avenue du Prado  
CS 90021  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**EXEMPLAIRE POUR LE GREFFE**

# Sagec Rhône Alpes S.A.S

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2016  
Sagec Rhône Alpes S.A.S  
2, avenue de Genève-74 140 Douvaine  
*Ce rapport contient 21 pages*  
Référence : PL.JCL



**KPMG AUDIT SUD-EST**  
480 avenue du Prado  
CS 90021  
13269 Marseille Cedex 8  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Sagec Rhône Alpes S.A.S**

Siège social : 2, avenue de Genève-74 140 Douvaine  
Capital social : € 100 000

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Sagec Rhône Alpes S.A.S, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, ainsi qu'à l'amortissement et la dépréciation de ceux-ci.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Sophia Antipolis, le 24 mars 2017

KPMG Audit Sud-Est



Philippe Levert  
Directeur Adjoint Côte d'Azur

# BILAN ACTIF

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**
**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

<b>ACTIF</b>	Valeurs au 30/09/16		% de l'actif	Valeurs au 30/09/15		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles				0,02		0,02
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	4 293,11	3 503,44	789,67		885,43	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				30,04		16,46
Terrains	85 733,00		85 733,00		48 500,00	
Constructions	771 599,00	37 536,91	734 062,09		420 276,75	
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	368 322,13	206 141,22	162 180,91		139 914,76	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				3,19		2,81
Participations	25 000,00		25 000,00		25 000,00	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	79 131,21		79 131,21		78 831,21	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 334 078,45</b>	<b>247 181,57</b>	<b>1 086 896,88</b>	<b>33,25</b>	<b>713 408,15</b>	<b>19,30</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				65,53		79,79
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	468 355,42		468 355,42		1 203 879,70	
Autres créances (3)	1 673 463,16		1 673 463,16		1 746 180,67	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	12 968,35		12 968,35	0,40	21 462,18	0,58
Charges constatées d'avance (3)	26 746,88		26 746,88	0,82	12 329,61	0,33
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 181 533,81</b>		<b>2 181 533,81</b>	<b>66,75</b>	<b>2 983 852,16</b>	<b>80,70</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 515 612,26</b>	<b>247 181,57</b>	<b>3 268 430,69</b>	<b>100</b>	<b>3 697 260,31</b>	<b>100</b>

*(1) Dont droit au bail*
*(2) Dont à moins d'un an (brut)*
*(3) Dont à plus d'un an (brut)*

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

## PASSIF

	Valeurs au 30/09/16	% du passif	Valeurs au 30/09/15	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital				
dont versé :	100 000,00		100 000,00	2,70
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		3,41		0,27
Réserve légale	10 000,00		10 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	101 574,06			
Report à nouveau	340 174,02	10,41	340 174,02	9,20
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	201 243,70	6,16	201 574,06	5,45
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>752 991,78</b>	<b>23,04</b>	<b>651 748,08</b>	<b>17,63</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>752 991,78</b>	<b>23,04</b>	<b>651 748,08</b>	<b>17,63</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	70 250,00		114 724,39	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>70 250,00</b>	<b>2,15</b>	<b>114 724,39</b>	<b>3,10</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	718 240,92	21,98	442 475,10	11,97
Emprunts et dettes financières diverses (3)	11 213,34	0,34	12 928,90	0,35
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	134 191,37	4,11	208 958,01	5,65
Dettes fiscales et sociales	355 993,63	10,89	490 862,99	13,28
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	40 712,22	1,25	49 711,07	1,34
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 184 837,43	36,25	1 725 851,77	46,68
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 445 188,91</b>	<b>74,81</b>	<b>2 930 787,84</b>	<b>79,27</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 268 430,69</b>	<b>100</b>	<b>3 697 260,31</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

585 785,00

1 859 403,91

61 066,73

327 784,00

2 603 004,00

78 131,42

# COMPTE DE RÉSULTAT

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**
**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

	Valeur au 30/09/16	% CA	Valeur au 30/09/15	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	3 180 144	100	3 177 836	100	2 308	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 180 144</b>	<b>100</b>	<b>3 177 836</b>	<b>100</b>	<b>2 308</b>	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	17 445	1	14 178		3 267	23
Autres produits						
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 197 589</b>	<b>101</b>	<b>3 192 014</b>	<b>100</b>	<b>5 574</b>	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	898 368	28	856 814	27	41 554	5
Impôts, taxes et versements assimilés	69 856	2	53 060	2	16 796	32
Salaires et traitements	1 163 158	37	1 189 532	37	-26 374	-2
Charges sociales	548 486	17	555 788	17	-7 303	-1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	66 210	2	58 844	2	7 365	13
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions	40 000	1	114 724	4	-74 724	-65
Autres charges						
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 786 077</b>	<b>88</b>	<b>2 828 763</b>	<b>89</b>	<b>-42 686</b>	<b>-2</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>411 512</b>	<b>13</b>	<b>363 251</b>	<b>11</b>	<b>48 260</b>	<b>13</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré	9 106		7 296		1 810	25

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

	Valeur au 30/09/16	% CA	Valeur au 30/09/15	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 161				3 161	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 161</b>				<b>3 161</b>	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	20 739	1	16 921	1	3 818	23
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>20 739</b>	<b>1</b>	<b>16 921</b>	<b>1</b>	<b>3 818</b>	<b>23</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-17 578</b>	<b>-1</b>	<b>-16 921</b>	<b>-1</b>	<b>-657</b>	<b>-4</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>384 828</b>	<b>12</b>	<b>339 034</b>	<b>11</b>	<b>45 793</b>	<b>14</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	210				209	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	84 474	3			84 474	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>84 684</b>	<b>3</b>			<b>84 684</b>	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	177 749	6	46 302	1	131 447	284
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>177 749</b>	<b>6</b>	<b>46 302</b>	<b>1</b>	<b>131 447</b>	<b>284</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-93 065</b>	<b>-3</b>	<b>-46 301</b>	<b>-1</b>	<b>-46 764</b>	<b>-101</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	90 519	3	91 159	3	-640	-1
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 285 434</b>	<b>103</b>	<b>3 192 015</b>	<b>100</b>	<b>93 419</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 084 190</b>	<b>97</b>	<b>2 990 441</b>	<b>94</b>	<b>93 749</b>	<b>3</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>201 244</b>	<b>6</b>	<b>201 574</b>	<b>6</b>	<b>-330</b>	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ETAT DES IMMOBILISATIONS

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**
**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des	Augmentations	
			immob. début d' exercice	suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	2 982		1 311
	Terrains		48 500		39 500
CORPORELLES	Constructions		436 500		355 500
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencts & aménagts divers		145 826		52 531
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		163 102		12 162
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>	793 927		459 693
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		25 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		78 831		300
		<b>TOTAL</b>	103 831		300
		<b>TOTAL GENERAL</b>	900 741		461 304

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			4 293	
	Terrains			2 267	85 733	
CORPORELLES	Constructions			20 401	771 599	
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers				198 357	
	Autres immos corporelles					
Matériel de transport						
Mat. bureau, inform., mobilier			5 299	169 965		
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		<b>TOTAL</b>	27 967		1 225 654	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				25 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				79 131	
		<b>TOTAL</b>			104 131	
		<b>TOTAL GENERAL</b>	27 967		1 334 078	

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	2 097	1 407		3 503
Terrains					
Constructions		16 223	22 376	1 062	37 537
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		70 775	17 494		88 270
Autres immobs corporelles					
Matériel de transport				5 299	117 872
Mat. bureau et informatiq., mob.		98 238	24 933		
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	185 236	64 803	6 361	243 678
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>187 333</b>	<b>66 210</b>	<b>6 361</b>	<b>247 182</b>

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Const.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
PATRIMONIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 493016232	100 000		25,00	25 000		278 871		87 047	-36 425	

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (5 B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
(6) Dans la monnaie locale d'opération.  
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**
**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

Filiales et participations (1)

**B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1. Filiales non reprises au § A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	79 131		79 131
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	468 355	468 355	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	247	247	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices	19 135	19 135	
		Etat & autres	38 725	38 725	
		coll. publiques	17 311	17 311	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 598 045	1 598 045		
	Charges constatées d'avance	26 747	26 747		
	<b>TOTAUX</b>	<b>2 247 697</b>	<b>2 168 565</b>	<b>79 131</b>	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	26 747
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>26 747</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	468 355
Autres créances	18 172
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>486 527</b>

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 000,00	10,00

**ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	718 241	132 456	296 575	289 210
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	189	189		
Fournisseurs & comptes rattachés	134 191	134 191		
Personnel & comptes rattachés	87 390	87 390		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	122 394	122 394		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	112 956	112 956		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	33 254	33 254		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	11 025	11 025		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	40 712	40 712		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 184 837	1 184 837		
<b>TOTAUX</b>	<b>2 445 189</b>	<b>1 859 404</b>	<b>296 575</b>	<b>289 210</b>
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	350 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	58 190			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 184 837
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>1 184 837</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 021
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 364
Dettes fiscales et sociales	159 839
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	40 709
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>254 933</b>

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**

---

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2016, le CICE s'élève à 20 294 €.

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

# ENGAGEMENTS

**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	513 546					513 546
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>513 546</b>					<b>513 546</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>513 546</b>					<b>513 546</b>

## DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

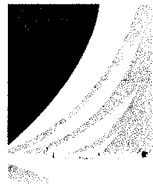
**S.A.S. SAGEC RHONE ALPES**

**Du 01/10/2015 au 30/09/2016**

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	350 000	350 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>350 000</b>	<b>350 000</b>

<b>NATURE DES INDICATIONS</b>	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2015</b>	<b>Exercice 2014</b>	<b>Exercice 2013</b>	<b>Exercice 2012</b>
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	7 500
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	10 000	10 000	10 000	10 000	750
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
<b>II - Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 180 144	3 177 836	2 672 695	2 461 280	1 812 919
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	312 436	466 302	334 723	370 243	85 911
Impôts sur les bénéfices	90 519	91 159	89 793	106 772	17 910
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	201 244	201 574	205 156	235 217	54 003
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	20 673	173 569	39 774	28 254	13 997
Résultat distribué (D)		100 000	100 000	20 000	25 000
<b>III - Résultat par action</b>					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)	31,24	46,63	33,47	37,02	114,55
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations provisions	22,19	37,51	24,49	26,35	90,67
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)	20,12	20,16	20,52	23,52	72,00
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		10,00	10,00	2,00	33,33
<b>IV - Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	23	19	19	17	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 163 158	1 189 532	1 017 601	916 948	689 120
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	548 486	555 788	478 107	434 722	326 584



# ARISTOTE

ATLANTIQUE SUD  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

REÇU LE

04 AVR. 2017

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE  
de THONON les BAINS

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE**  
10 rue de l'Hôtel Dieu  
74200 THONON LES BAINS

**ANDRÉ BONNET**

DOCTEUR EN DROIT FISCAL  
DIPLOMÉ D'ÉTUDES COMPTABLES SUPÉRIEURES  
MEMBRE DE L'INSTITUT DES AVOCATS  
CONSEILS FISCAUX & DE L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES DOCTEURS EN DROIT

DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS  
A.BONNET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**OLIVIER BOULOUS**

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN  
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS  
O.BOULOUS@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**JEAN-CHARLES BARRIÈRE**

ANCIEN BÂTONNIER

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN  
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS  
C.BARRIERE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**MARIE-SOPHIE CROUZET**

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE PARIS  
D.E.S.S. DROIT COMMUNAUTAIRE  
D.E.A. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ  
M.S.CROUZET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**MARYLINE MARTIG**

ANCIEN BÂTONNIER

TITULAIRE DE LA SPÉCIALISATION EN  
DROIT DES SOCIÉTÉS

M.MARTIG@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**MARIE-HÉLÈNE RENAUDIE**

D.E.A. DROIT PRIVÉ

M.H.RENAUDIE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**MANDRINE COUDERC**

MASTÈRE II JURISTE D'AFFAIRES  
DIPLOMÉ DE JURISTE CONSEIL D'ENTREPRISE  
M.COUDERC@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**Bayonne,  
Le 03.04.17**

**DOSSIER : SAGEC RHONE ALPES**

**OBJET : comptes annuels clos le 30.09.2016**

**Mesdames,**

**Vous voudrez bien trouver ci-joint, à titre de dépôt, les documents relatifs aux comptes annuels de la société en référence, savoir :**

**affectation du résultat  
rapport du président  
rapport CAC  
bilan au 30.09.16  
chèque GTC. 45.42 €.**

**Dans l'attente du reçu de dépôt et de la facture correspondante,  
Et restant à votre disposition,**

**Nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.**

**André BONNET**

 **ARISTOTE**  
ATLANTIQUE SUD

CABINETS PARTENAIRES

 **ARISTOTE**

8 RUE FARADAY - B.P. 363 - 64146 BILLIÈRE CEDEX  
TÉL. : 05 59 42 42 83 - FAX : 05 59 42 40 82

VILLA «HEMEN GAUDE» 8 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX  
TÉL. : 05 59 42 42 83 - FAX : 05 59 42 40 82

18 AVENUE ÉDOUARD HERRIOT - BP 80163 - 19100 BRIVE  
TÉL. : 05 55 23 62 00 - FAX : 05 55 23 61 01

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD  
SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
AU CAPITAL DE 10 400 EUROS - RCS BAYONNE 824 104 970